

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

MARS 2010 N° 85

Le mot du Maire

Ils ont vécu l'enfer.

Le mot n'est pas trop fort. Certains malheureusement, ne s'en souviendront pas, d'autres en garderont un souvenir cuisant. Vu d'ici, on compatit mais il faut vivre une catastrophe de cette ampleur pour se rendre compte exactement du traumatisme que va laisser cet évènement.

Alors maintenant la polémique enfle : chacun y va de ses arguments sur les raisons et conséquences de cette tempête.

J'espère qu'on ne se voilera pas la face et que l'on reconnaîtra que contre le déchaînement des éléments, il n'y a rien à faire, la nature aura toujours le dernier mot.

Le Maire, Jacky Mothais

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1^{er} samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet: vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 11 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

paradisdeslivres@orange.fr

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

AD.M.R.

(aides ménagères et travail familial)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tel : 02 51 44 55 66

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 8 MARS 2009

À

20h30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2010

Étaient présents : PHELIPEAU Yveline, GOURSAUD Cécile, ANDRE Sandrine, MARTINEAU Joseph, ANGIBAUD Daniel, PATARIN Nelly, THITECA Laurent, VACHE Nicole, MOUHE Jacky, ROUX Gérard.

Étaient absents : CHEVREAU Rachel, BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille, GARREAU Dominique (pouvoir donné)

SYDEV : enveloppe budgétaire annuelle remise à niveau parc d'éclairage public : le Conseil Municipal décide d'autoriser le SYDEV à commander, dès l'établissement du rapport de maintenance, les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 1500€ et à donner suite aux opérations de remise à niveau dans un délai de 6 mois à compter de la réception de la convention.

Dons aux Haïtiens : le Conseil Municipal décide de faire un don de 150€.

Travaux Sud Vendée : travaux de fossés : Le Conseil Municipal décide de payer la facture d'un montant de 948,43 € ttc correspondant à la création d'un fossé trapèze et d'un terrassement en tranchée dans le marais communal.

Chronofeu : devis changement d'extincteurs : Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à payer la facture pour l'achat de 5 extincteurs pour un montant de 474,23 € ttc.

Achat tables et bancs pour les marchés nocturnes : Le Conseil Municipal décide de commander 10 tables et 20 bancs auprès de la Société Achats Directs pour un montant de 1 235 € ttc.

Divers :

▪ **réglementation des horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boissons** : conformément à l'arrêté du 18 janvier 2010, tous les débits de boissons autres que ceux ayant pour objet principal l'exploitation d'une piste de danse sont autorisés à rester ouvert jusqu'à 1h du matin en semaine et 2h du matin, du vendredi au samedi, du samedi au dimanche et la veille des jours fériés.

▪ Le Conseil Municipal autorise Mr le maire à verser une subvention exceptionnelle de 150 € aux jeunes sapeurs Pompiers des Pertuis pour l'achat de casiers.

▪ Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer l'acte de vente de la parcelle n°10 du lotissement « les Grosses Terres » pour un montant de 32 360 €

▪ l'appel d'offre concernant les travaux de VRD de la zone artisanale « le Pont Grenouille » va être lancé.

▪ **Chaudière La belle Epoque**: le Conseil Municipal décide de commander une chaudière auprès de la société Plantinet pour un montant de 6 436,38 € ttc, l'ancienne étant hors service.

▪ **14 juillet** : comme l'année 2009, un spectacle va être proposé aux enfants l'après midi du 14 juillet. Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer le contrat d'engagement et à payer la prestation pour un montant de 650 € ttc à « La Compagnie du Soulier Magique ».

▪ **Animation des marchés nocturnes** : 4 groupes sont proposés pour les marchés nocturnes :

Stéréozen pour un montant de 300 € ttc, Stéréotype pour 450 € pris en charge par le comité des fêtes, Musique des Andes pour 300 €, M'agnès et Jean pour un montant de 700 € ttc.

Des arbres sont tombés suite à la tempête ; les personnes intéressées pour récupérer le bois sont invitées à se faire connaître à la mairie.



Solidarité tempête—Inondation Sud Vendée

La mairie organise une collecte pour aider les personnes touchées par la tempête et la montée des eaux.

Si vous possédez des vêtements, couvertures, linge de maison, vaisselle, article de puériculture, etc... en bon état, vous pouvez les amener à la mairie où il sera organisé une redistribution.

Merci pour les sinistrés.



Au Paradis des Livres

Vous connaissez la saga TWILIGHT?
Et bien la bibliothèque municipale dispose des 4 tomes de Stéphanie MEYER.

- 1) Fascination
- 2) Tentation
- 3) Hésitation
- 4) Révélation



Petit avant goût de l'histoire:

Une saga vampirique pleine de fraîcheur. C'est partir bien loin dans l'imaginaire, un monde où les vampires existent. C'est aussi se laisser bercer par une douce histoire d'amour qui a bien sûr ses obstacles croustillants.

Ce genre littéraire est destinée à un large public (à partir de 13-15 ans).

Malheureusement, ces livres appartiennent à la bibliothèque de la Vendée et nous devons les rendre impérativement le 3 mai, dernier délai, car ils sont extrêmement demandés.

Le Comité des Fêtes vous accueille
lors de sa réunion mensuelle
tous les 1er mardi du mois
à 20h30
À la salle des fêtes.



Si vous souhaitez un composteur, n'hésitez pas à en faire la demande à la mairie afin que nous puissions faire une commande générale au SMEOM.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous vous rappelons que les cours de gym ont lieu les :

mardi de 9h30 à 10h30 : GYM DOUCE

jeudi de 19h à 20h : GYM TONIQUE

vendredi de 19h15 à 20h15 : GYM HOMMES

Renseignements :

Animatrice, Anne-Marie BEAUCHARD 02 51 52 57 14

Présidente, Marie-Claude PELLETIER 02 51 52 57 11

Au Paradis des Livres

La bibliothèque municipale de Vouillé les Mairais vous invite à découvrir un jeune écrivain vendéen lors d'une séance dédicaces :

Dimanche 21 mars à partir de 15 h

Hervé PERTON est natif de la Franche Comté et son premier roman



Les disparues du fief

Nous entraînent dans une folle cavalcade au cœur d'une époque où les libertés étaient encadrées et le monde pétri de superstitions.

Disparitions, intrigues, enquêtes, découvertes au cœur des forêts du Comté de bourgogne, en plein hiver 1297.

Ambiance médiévale et suspense au rendez vous

Attendez vous à passer un agréable moment en compagnie de ce jeune romancier.